



Recherche-action
en éducation aux droits humains
département de l'Aude (11)

Rapport de synthèse

séance de valorisation

23 janvier 2026

« Recherche-action et justice sociale : transformer le savoir par l'action et l'action par le savoir »

<https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/> - alourdin@amnesty.fr

Table des matières

Contexte et démarche générale	3
Le droit comme boussole	3
La recherche-action dans l'Aude	4
Une spirale émancipatrice et transformatrice... qui se heurte à des logiques sectorielles et verticales.	6
Une autre cartographie du territoire	8
Retours d'expériences et projets émergents des groupes	9
Droit de participer au gouvernement de son pays, plaidoyer et éducation	10
Droit à un environnement et à une alimentation saine et durable	11
Bilan et perspectives	14

Contexte et démarche générale

Amnesty International France a organisé une séance de valorisation des travaux de la recherche-action menée sur le département de l'Aude, depuis 2024. Cette séance s'est tenue au sein du Secrétariat National d'Amnesty International France (AIF), sur Paris, le 23 janvier 2026, en présence du Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA) et des personnes actrices de la recherche-action du département de l'Aude.

Cette séance a été introduite par Sylvie Brigot, Directrice Générale d'AIF ainsi que par Sophie Fadiga, directrice du Pôle Engagement et Éducation aux droits humains.

La séance a ensuite été animée par Anne Lourdin, en charge du développement des projets éducatifs en innovation et diversité pour AIF, accompagnée par Hugues Bazin, chercheur indépendant en sciences sociales et fondateur du LISRA.

Sous la forme d'une table-ronde, les personnes actrices de la recherche-action, implantées sur le département de l'Aude, ont pu partager leur expérience, leur réflexion et les acquis de la recherche-action. Plusieurs droits fondamentaux ont ainsi été abordés :

- **Le droit à un environnement et à une alimentation saine et durable**, traité lors d'ateliers menés sur le territoire de Lézignan-Corbières, avec Thomas Galland, Marine Moreda, Manon Laurine (membres de la Maison paysanne de l'Aude portant le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation).
- **Le droit de participer au gouvernement de son pays** traité lors d'ateliers menés sur le territoire de la Haute-vallée de l'Aude et de Narbonne : Morgane Cournaire, Pascal Cabero (café culturel « Le Cerf-Volant »), Jessica Watremez, Mohamed Djellal et Samir Boumediene (association l'Arche - non représentée lors de la restitution).
- **Le droit à la non-discrimination** traité lors d'ateliers menés sur le territoire de Limoux au sein d'une de l'entreprise d'insertion « Le Parchemin » (non représentée lors de la restitution).

Le droit comme boussole

Mettre « les mots au bon endroit » devient un outil de vérité opérationnelle : ce n'est pas le droit qui échoue, mais son application. Par exemple, ce n'est pas les personnes réfugiées qui causent la crise, mais l'accueil et plus largement, ce sont les dispositifs, capacités et gouvernances qui produisent les blocages.

Le réflexe serait de blâmer l'objet (le droit, les personnes), ce qui stérilise l'action et nourrit le fatalisme. Alors qu'il s'agit de tester, renforcer et pérenniser les conditions d'application du droit plutôt que « réparer » le phénomène supposé en crise.

La seule certitude concernant le saccage du droit international et des institutions multilatérales est qu'il engendrera des souffrances et des destructions de grande ampleur. Des réponses fortes rejettent le silence, la complicité et l'inaction. Les droits

humains — nos droits — sont aujourd'hui fragilisés, et c'est une responsabilité collective de les protéger et de les défendre. Il s'agit à d'un acte de résistance.

Il est important qu'un maximum de personnes connaisse leurs droits, puisse les défendre pour elles-mêmes et défendre ceux des autres.

En cela, la recherche-action menée a pu soutenir une quête transformatrice en faveur de solutions communes qui émergeront de notre savoir, de notre engagement. Comment transformer ces savoirs dans des luttes qui seront des briques de solutions à ces problèmes existentiels auxquels nous faisons face concernant nos libertés, nos droits, nos communs ?

Face aux atteintes au droit et à la montée des discours et pratiques autoritaires anti-droits humains, l'éducation aux droits humains (EDH) se présente comme un outil clé de transformation sociale, structurée par le triptyque « sur, par et pour » :

- **Sur** les droits humains : parler des droits humains, des textes fondateurs, et des personnes qui les protègent.
- **Par** les droits humains : mobiliser des méthodologies respectueuses des droits humains, de chaque personne participante aux activités ; chaque personne a le droit de s'exprimer librement, d'être écoutée, et de ne pas être en accord.
- **Pour** les droits humains : prendre conscience de ses droits, en parler autour de soi, et les protéger.

Les ateliers ou les séances ne se limitent pas justement à la transmission de l'information, leur objectif est de favoriser un changement durable des attitudes, de renforcer les compétences liées aux droits humains et de développer des connaissances approfondies sur les droits humains. L'EDH consiste à amener les personnes à réfléchir, conscientiser et à trouver des solutions pour agir.

Amnesty International France met en œuvre chaque année plus de 1 500 ateliers d'éducation aux droits humains, sensibilise plus de 30 000 personnes, et rassemble plus de 2 000 personnes professionnelles engagés issus des secteurs de l'éducation, de l'animation et du social. Depuis 2023, Amnesty s'est engagée dans un travail de diversification et d'innovation en EDH, avec l'objectif, au-delà de l'accompagnement ponctuel de personnes professionnelles, de travailler avec des publics plus éloignés alors qu'ils sont les premiers à en subir les atteintes.

L'EDH, s'inscrit dans un mouvement mondial ancré dans des valeurs universelles en faveur des droits (liberté, égalité, dignité, justice, respect, diversité), porté notamment par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe.

L'EDH contribue ainsi à l'émergence d'une société plus juste, plus résistante aux discours de haine notamment, et plus inclusive.

La recherche-action dans l'Aude

La recherche-action s'inscrit dans cette démarche d'innovation, d'expérimenter un nouveau processus pour aller vers des publics concernés, plus éloignés, grâce à une

méthodologie différente d'une méthode projet classique. L'enjeu étant de s'inscrire sur un territoire, dans un processus permettant de créer et concevoir des outils adaptés aux réalités sociales. C'est un processus sur le long cours, demandant du temps, une démarche horizontale et transversale qui implique de ne pas tout maîtriser.

Le département de l'Aude est l'un des départements en France qui compte un nombre élevé de discriminations, si on se réfère aux 26 critères de discrimination de la loi française. Il s'agit également d'un territoire sur lequel AIF est peu implanté.

Le **diagnostic territorial**, co-produit par les acteurs et actrices du territoire, dessine un département fragmenté, isolé et précarisé. L'Aude, cinquième département le plus pauvre de France (Outre-mer, inclus), se structure autour de Carcassonne et Narbonne, avec des vallées qui rendent les distances « en temps » plus importantes qu'en kilomètres. La mobilité y est problématique : la voiture est indispensable. L'espace est contrasté : la Haute-Vallée (moyenne montagne, élevage, forêt, héritage industriel lié à l'hydroélectricité) très isolée des grands axes ; Corbières et Lézignanais (collines, garrigue) marqués par la déprise agricole et les friches ; plaine viticole centrée sur des marchés internationaux en difficulté. Les incendies estivaux (jusqu'à 15 000 hectares ravagés) aggravent la vulnérabilité. Le territoire est vieillissant, la jeunesse moins nombreuse, sans centre de recherche ni université ; les choix d'études sont contraints (BTS locaux).

À Lézignan-Corbières (≈10 000 habitants en déclin), 67 communes rurales portent des handicaps sociaux, économiques et agricoles. Le taux de pauvreté atteint 23%, la communauté gitane représente 10% de la population. L'autonomie alimentaire est faible : 70% des terres sont viticoles ; l'autonomie globale est estimée à 18%, avec déficits en fruits, légumes et oléo-protéagineux ; l'offre locale diversifiée est insuffisante, les importations agroalimentaires dominent via des produits ultra-transformés. L'accès à une alimentation locale de qualité est entravé par le prix et la mobilité. Politiquement, l'Aude a élu trois députés du Rassemblement National ; un bastion socialiste subsiste, mais les logiques ne sont pas « progressistes ni aventureuses ». La cohésion sociale est difficile : les projets intercommunaux peinent à fédérer des accords. Malgré des stratégies de développement différenciées (autonomie économique en Haute-Vallée ; outils logistiques et agroalimentaires à Lézignan), les « maux » sont communs : paupérisation, isolement, faibles revenus, manque d'emplois qualifiés, accès limité à la culture, et défi démocratique.

Le processus de recherche-action initié en 2024 s'est organisé en quatre temps :

1. **La géographie sociale** : (entretiens semi-directifs « aller-vers » les personnes et différents types de structures répertoriées sur le territoire et susceptibles de porter une démarche en EDH pour dresser une géographie sociale et un diagnostic partagé)
2. **Les ateliers de recherche-action** : Constitution de groupes de personnes volontaires centrés sur des problématiques communes où se forme un « collège d'acteurs et d'actrices chercheurs-chercheuses ». Trois groupes ont été constitués : droit de participer au gouvernement de son pays, droit à un environnement et à une alimentation saine et durable et droit à la santé, droit

à la non-discrimination. Chaque groupe a bénéficié de 3 ateliers venant outiller les personnes sur les outils d'EDH et de la recherche-action.

3. **Les expérimentations** : appropriation par les personnes actives d'outils de recherche-action (géographie sociale, questionnaires, entretiens, etc.), d'EDH et expérimentation pour nourrir leurs savoirs.
4. **Diffusion et modélisation** : apprendre de ce qui a été mis en place, diffuser, essaimer, faire autrement, apprendre des expérimentations.

Une spirale émancipatrice et transformatrice... qui se heurte à des logiques sectorielles et verticales.

En recherche-action selon le principe de « laboratoire social », il n'y a pas d'un côté les personnes actrices et de l'autre les personnes qui font de la recherche. Des espaces réflexifs sont créés, il s'agit de négociation individuellement et collectivement dans nos modes d'implication sociale et professionnelle avec un accueil inconditionnel de la diversité (sans droit d'entrée), une priorité donnée aux personnes concernées, notamment les plus exclues, et l'acceptation des tensions générées par l'émergence d'espaces autonomes. Dans la recherche-action menée dans l'Aude, la phase de rencontre des actrices et acteurs territoriaux ne s'est pas concrétisée par des espaces d'intermédiation susceptibles d'impliquer l'importante communauté des voyageurs présente dans l'Aude.

La recherche-action s'intègre dans un processus humain long tout en assimilant en temps réel des éléments de stratégie opérationnelle. Le principal, c'est de pouvoir faire en sorte de se réunir, de créer des espaces de dialogue, des espaces de réflexion pour pouvoir discuter de sujets communs. Que ces espaces d'échange et de réflexivité puissent nourrir les savoirs des personnes directement concernées pour finalement qu'elles puissent mettre en place aussi des outils, expérimenter des outils, provoquer des transformations, de nouveaux espaces qui en retour vont enrichir ces savoirs de façon continue.

C'est ainsi concevoir la recherche-action comme une spirale où les personnes produisent, éprouvent et enrichissent des savoirs à partir de leurs expériences, via des espaces de dialogue et des expérimentations locales. Chaque boucle – diagnostic partagé, expérimentation, validation des savoirs – renforce les capacités d'agir réengage une nouvelle boucle avec des conséquences directes sur les territoires.

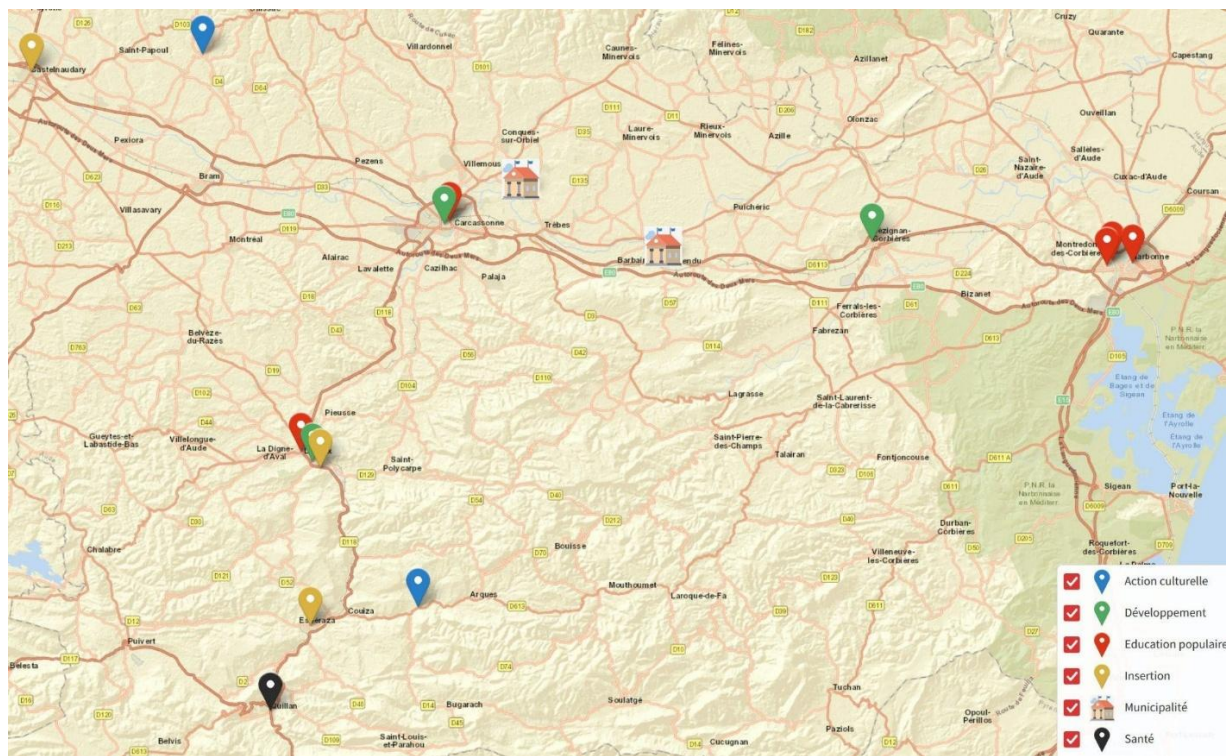
Créer des espaces réflexifs, admettre l'incertitude, expérimenter, documenter, valider, puis réitérer... Tout cela alimente une culture d'apprentissage continu renforçant les capacités de résilience et de résistance, la création de nouveaux référentiels et de contre-expertises et contre-pouvoir en matière de gouvernance, de développement communautaire, d'écologie politique, d'anti-racisme politique, etc. La recherche-action rejoint en cela la question des droits fondamentaux dans l'optique où elle est refondatrice d'un processus démocratique souvent empêché.

Nous avons réalisé dans une première phase¹ des entretiens semi-directifs auprès des actrices et acteurs territoriaux, offrant l'opportunité de se questionner par rapport à leur parcours de vie, de valoriser leur savoir issu de leur propre expérience.

Ces entretiens ont permis de dégager une autre architecture (thématiques communes à plusieurs territoires et logique des droits) que celle liée aux appartenances par secteurs d'activité. Effectivement, dans les logiques sectorielles se logent des forces d'inertie institutionnelle, des modalités verticales de décisions et d'expertises, des formes d'évaluation et de financement en tuyau.

Transformer les personnes concernées en « actrices-chercheuses » valorise une capacité de réfléchir et d'agir par soi-même à partir d'une expérience collective. Elles sont amenées à poser d'autres référentiels cognitifs (production de savoirs) et démocratiques (contre-pouvoir) qui peuvent rencontrer des freins.

Cartographie des entretiens réalisés :



Il n'est pas évident de renverser un modèle descendant (experts prescrivent, publics appliquent) vers un mouvement ascendant où l'expérience devient la source principale de savoir opérant. Cela explique le différentiel entre le nombre d'entretiens réalisés et le nombre d'implications effectives dans les ateliers de recherche-action (phase 2)².

Négocier des espaces réflexifs autonomes au sein de son activité socioprofessionnelle n'est pas chose facile. Cela implique une certaine « déprise »

¹ Rapport d'étape phase 1 : <https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/download/recherche-action/AIF-Rapport-RA-Phase1.pdf>

² Rapport d'étape phase 2 : <https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains/download/recherche-action/rapport-RA-phase-2.docx-1.pdf>

par rapport à des logiques extractivistes / productivistes qui soumettent les fonctionnements associatifs (expertises linéaires, consortiums, appels à projets) qui ont aussi des conséquences en termes d'épuisement.

Comment s'engager dans une recherche-action, ouvrir des espaces réflexifs quand on est déjà surchargé de travail, sans trouver parfois une cohérence dans la multiplicité des sollicitations ? Le parti pris méthodologique était d'impulser un processus selon lequel le levier réel n'est pas l'empilement sectoriel (social, culture, insertion, santé, etc.), mais une reconfiguration transversale du travail territorial adossée aux droits humains fondamentaux.

Cela explique que sur les trois groupes thématiques, celui concernant le droit à la non-discrimination n'a pu se pérenniser, car à la différence des deux autres groupes basés sur un croisement territorial, celui-ci était intégré à une structure et a rencontré des blocages sur les modalités de gouvernances du dispositif.

Effectivement, l'ouverture des ateliers thématiques autour des droits fondamentaux était conditionnée à la possibilité pour les acteurs et actrices concernées de négocier des espaces réflexifs autonomes. Cette condition d'autonomie nécessite de travailler simultanément sur trois plans : individuel (émancipation), collectif (intelligence collective) et institutionnel (évolution des pratiques).

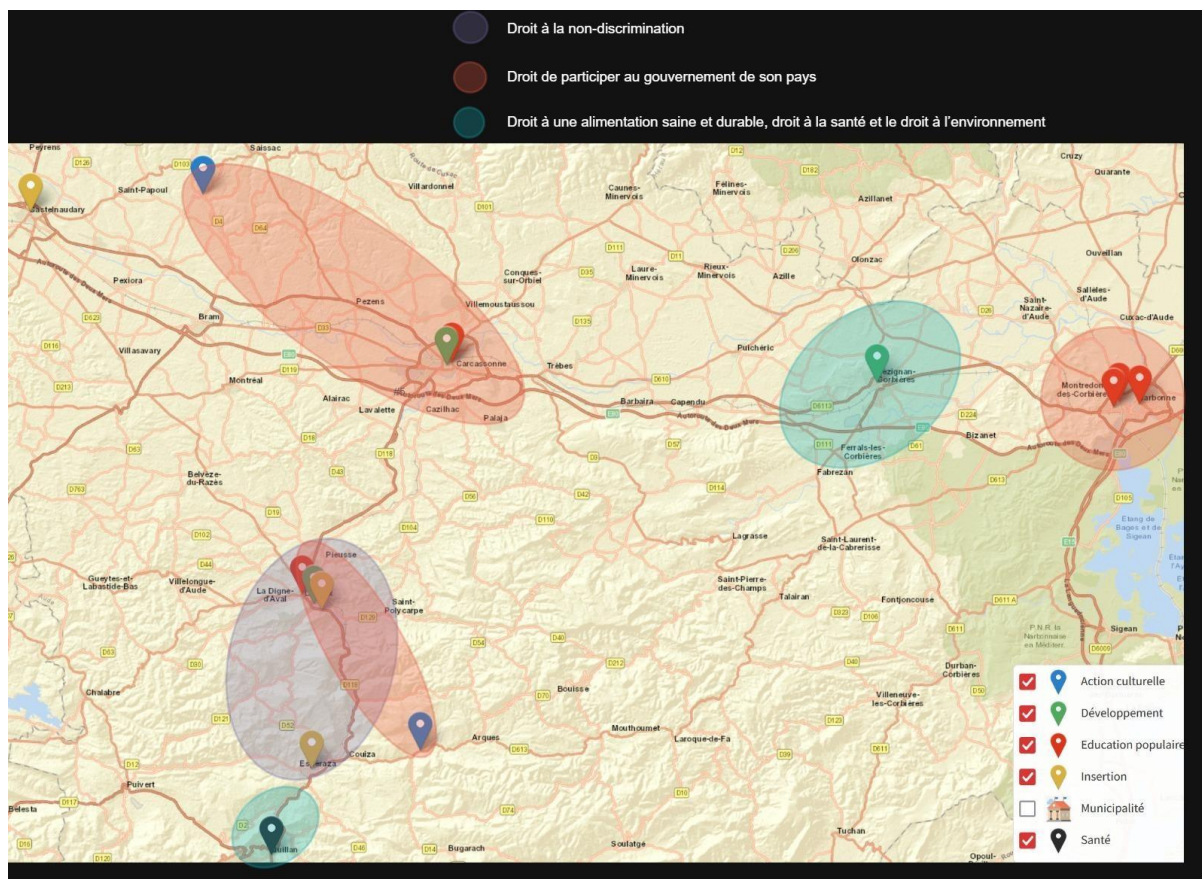
Une autre cartographie du territoire

Les formes d'intervention techniciennes verticales défendent leur périmètre (effet de silo et de guichet), générant des résistances franches à l'approche transversale. Les interventions sont ainsi historiquement organisées par secteurs verticaux (social, culture, insertion, santé, etc.).

Les groupes de recherche-action étaient invités à un basculement méthodologique qui organise des groupes thématiques à l'échelle du territoire pour casser la verticalité techniciste des interventions institutionnelles, sachant que cette approche va à contre-courant des circuits établis de validation et d'évaluation.

Sans bascule vers le transversal, l'action demeure éclatée et politiquement capturée par les silos ; avec la bascule, l'initiative heurte les règles de financement, mais gagne en cohérence et en efficience.

Nous assumons que la seule voie pour une approche régionale cohérente est de prioriser une lecture systémique et communautaire du territoire, arrimée aux droits humains fondamentaux pour créer de la cohérence intersectorielle. Nous prenons ce pari visant à produire un socle commun d'action et de résistance, relier urbain/rural, périphérie/centre, et créer des lieux d'émancipation où les habitants et habitantes deviennent des personnes chercheuses-actrices.



La recherche-action dessine ainsi une autre géographie sociale qui respecte et s'inspire du vivant. Elle ne le prend pas l'activité humaine comme « ressource », mais l'aborde dans sa complexité comme un écosystème. Les tiers espaces que nous essayons d'instaurer dessinent un autre rapport au territoire qui s'apparente à une « jachère » : cette pratique jardinière d'enrichir les sols sociaux sans emprise au sol facilite les micro-expériences, diversifie les rencontres et les apprentissages dans un croisement des savoirs. Selon ce principe, le laboratoire social « n'est pas dans du bétonnage. On ne vient pas sur un terrain pour extraire des choses, mais au contraire pour faire pousser des choses ».

Retours d'expériences et projets émergents des groupes

La mise en place d'ateliers dans l'Aude et la présence des acteurs et actrices de ce département à la séance de restitution témoignent de la pertinence de ces espaces réflexifs autonomes où des acteurs et actrices hétérogènes s'approprient les outils de la recherche-action (entretiens, cartographies sensibles, d'enquêtes de rue), croisent leurs savoirs, questionnent leurs pratiques, redistribuent le pouvoir d'agir aux habitants et habitantes, et produisent une intelligence collective directement actionnable.

Deux dynamiques majeures présentes lors de la valorisation illustrent la fécondité de la démarche : participation au gouvernement de son pays (café culturel « Le Cerf-Volant », L'Arche, Jessica), droit à un environnement et à une alimentation saine et

durable et droit à la santé (Maison paysanne ; projet expérimentale de Sécurité sociale alimentaire).

Droit de participer au gouvernement de son pays, plaidoyer et éducation

Ce groupe a couvert le territoire de la Haute-vallée de l'Aude et de Perpignan autour du café culturel « Le Cerf-Volant » (Serres), co-géré par Morgane Cournarie et Pascal Cabero, du Réseau des Initiatives en Haute Vallée de l'Aude (Georges Bennavil, non présent), de Jessica Watremetz (Association Sème le Vent. L'envol), et de Samir Boumedien et Mohamed Djellal de l'association l'Arche- non présents à la valorisation.

Dans un paysage de moyenne montagne à dominante forestière et élevage, où les vallées fragmentent le territoire, on mesure la distance en temps. C'est le temps long de la de circulation qui renvoie à des problèmes de mobilité. Traiter de la mobilité, la dignité et la cohésion inter-vallées est un prérequis d'accès aux droits. L'isolement des personnes résonne avec des espaces paupérisés où l'on a du mal à s'interconnecter.

Ancien bastion socialiste passé au Rassemblement National, de ce territoire tourmenté, la recherche-action a offert un « miroir » pour questionner les pratiques face à une intégration locale difficile (frilosité des habitantes et habitants natifs, sentiment de discrimination). Ce tiers-espace a relié les actrices et acteurs ruraux et urbains (centre social de Narbonne), brisant les clivages territoriaux, et a mis au jour des personnes interlocutrices de plaidoyer partagés (élus départementaux et régionaux).

Ainsi voit-on des actions d'EDH et de plaidoyer se mettre en place. À Narbonne, les acteurs de l'association « Arche » sont très investis dans les municipales. Thèmes transversaux identifiés : eau, énergie, logement, mobilité, accès à la culture.

Morgane et Pascal ont repris un café culturel, ouvert en 2022 (spectacle vivant, musique, théâtre, conférences gesticulées, rencontres autour de thématiques (mobilité, santé, monnaie, etc.), « cafés papotent ».). Malgré les difficultés d'implantation en tant que « néoruraux », le Cerf-Volant programme un événement culturel chaque samedi soir via l'association Sème le Vent.

La culture est revendiquée comme permettant de regagner une capacité à choisir, à être curieux, à s'étonner. Elle développe l'esprit critique face au « matraquage » médiatique, une société « de plus en plus normalisée ». Le droit à la culture fluidifie les rapports sociaux et s'intègre aux logiques de santé, nourriture, droits d'accès à la démocratie, etc.

Le groupe a enclenché la création d'un « cercle d'actions » au sein d'AIF pour structurer le plaidoyer, travailler notamment sur la monnaie locale (le « souriant ») et répondre aux arguments autoritaires anti droits-humains. Les élections municipales à venir sont vues comme un moment d'engagement clé. Il s'agit d'outiller les collectifs pour convertir les doléances en normes et convoquer les élus locaux avec propositions précises. Créer des espaces d'expression du peuple apparaît comme

préalable comme chemin de réparation pour retrouver intégrité et dignité de personnes se sentant lésées.

En parallèle, Jessica Watremetz (médiatrice socioculturelle en Haute-Vallée) a initié « Ode à la jeunesse », un projet d'EDH et d'éducation populaire centré sur le droit à un environnement sain (reconnu par l'ONU en 2022) et les capacités psychosociales des jeunes, avec 4 ateliers (nature, droits humains, scientifique, artistique), un documentaire et un livre collectif. C'est une démarche pédagogique expérientielle : apprendre en vivant l'expérience comme jeunes acteurs à travers des supports artistiques et sensibles, scientifiques accessibles.

Le site pilote « Ribambelle » (inclusion du handicap, en pleine nature) accueillera une action régionale Occitanie. Le projet a reçu le soutien de la Fondation Amnesty International. Le projet mobilise aussi une approche scientifique (ondes électromagnétiques) et renforce empathie, coopération et articulation des enjeux sociaux, environnementaux et humains.

Droit à un environnement et à une alimentation saine et durable

Le groupe couvrant le territoire de Lézignan-Corbières est animé par Thomas Galland et Manon Laurine (Maison paysanne de l'Aude) avec la présence de Marine Moreda.

Lézignan-Corbières est une petite ville au centre des Corbières et du Minervois. Territoire très rural, entouré de 67 communes (région lézignanaise Corbières-Minervois), avec des handicaps sociaux, économiques et agricoles. Une mobilisation nécessaire pour faire évoluer positivement la situation.

Le système agricole est majoritairement viticole. L'autonomie alimentaire estimée à 18 % avec un déficit en fruits et légumes et en oléo-protéagineux. Il y a une dépendance aux importations agroalimentaires (produits ultra-transformés). La pauvreté perceptible, la difficulté de logement, d'emploi, et de mobilité rendent l'accès difficile à une alimentation locale de qualité. Il y a d'autre part un manque d'offre paysanne en diversité. Il y a donc un fort intérêt pour « manger local et bio » face à des structures existantes jugées insuffisantes.

Le groupe est structuré autour du projet d'une Caisse de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) portée par la Maison paysanne de l'Aude. Le droit à l'alimentation existe à l'échelle internationale, mais n'est pas appliqué dans les directives nationales. Le droit à l'alimentation portée par les SSA se distingue du simple droit d'être à l'abri de la faim (aide alimentaire). Il intègre les besoins, envies, spécificités culturelles, incarnés dans des initiatives citoyennes.

La SSA est inspirée d'un mouvement né en 2019 pour socialiser l'alimentation en droit au regard des impacts désastreux du modèle capitaliste sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement qui peut être considéré comme des « violences alimentaires ». L'objectif est de garantir l'accès universel à une alimentation de qualité et transformer le système. La perspective est de créer une « sixième branche » de la Sécurité sociale selon les principes suivants :

- **Universalité** : sortie d'une approche sectorielle focalisée sur la précarité ; approche universelle de souscription avec accès envisagé de 150 € par mois.
- **Financement par cotisations sociales** : discussions sur options (cotisations sur salaires, sur valeur ajoutée, nouvelles formes), avec cotisation à l'échelle nationale.
- **Conventionnement démocratique** : travail à l'échelle du territoire pour des magasins conventionnés démocratiquement par les habitants et habitantes.

Pour la caisse de Lézignan, le schéma est que chacun cotise selon ses moyens (ex : 20 € à 200 €). Il y a une dotation universelle entre 100 et 150 € (souvent 150 €), variation possible selon composition du foyer ; dépense uniquement dans des lieux conventionnés. Il y a une réflexion sur l'équilibre financier pour amener à une pérennisation.

L'initiative s'inscrit dans un réseau d'une quarantaine d'expérimentations (France, Suisse, Belgique). Dans l'Aude, un comité de pilotage (acteurs sociaux, insertion, Greenpeace Narbonne, réseau GEO, réseaux paysans) impulse le projet. Manon et Thomas y siègent et facilitent pour les habitants. Un collectif d'environ 30 habitants réunis depuis avril 2025 suit un « parcours d'apprentissage en commun » (PAC) : préalable pour élaborer le conventionnement, monter en compétences, se sentir légitime de développer une expertise selon le principe des « pairs apprenants » et se donner les moyens d'agir ensemble. C'est un travail sur les Labels, les enjeux agricoles, la santé-nutrition, la démocratie, les méthodes d'enquête (arpentage, visites de ferme). Des sous-groupes approfondissent le modèle économique, le dispositif monétaire, le conventionnement, la gouvernance, la stratégie, la communication.

Gouvernance : « gouvernance partagée »/« convention citoyenne autogérée ». À chaque rencontre, une personne est observatrice démocratique ; l'animation est réalisée par Manon et Thomas (garants du cadre, distribution de la parole, synthèses). Processus décisionnel en 3 temps (apports, débats en petits groupes, décision). Consensus recherché ; à défaut, consentement (capacité à « vivre avec » la décision). Possibilité d'opposition a posteriori pour les personnes absentes, relance du processus en cas de désaccord profond. Recours régulier à des questionnaires consultatifs.

Accessibilité : repas pris en charge, garde d'enfants, vigilance sur la fracture numérique, covoiturage et défraiement kilométrique. La participation n'est jamais une injonction, notamment pour les publics précaires. Les jeunes restent difficiles à mobiliser.

Articulation avec la recherche-action : La recherche-action est intrinsèque au processus de démocratie alimentaire et assure suivi et évaluation : un post-doctorant (Sébastien Levionnois, Montpellier) observe l'impact des caisses sur 4 territoires (Ariège, Toulouse, Montpellier, Aude) ; un stagiaire (Théo) a participé aux échanges avec AIF, consolidant une posture de chercheur-acteur. Le projet s'inscrit dans le Projets Alimentaires Territoriaux de l'Aude (PAT) et bénéficie d'un soutien

départemental. Les conventions locales sont décidées par les habitants ; les agriculteurs sont soutenus via la recherche d'un « juste prix ». Des supports de sensibilisation (BD SSA à 2€) circulent.

La recherche-action avec Amnesty a contribué à l'atelier diagnostic par la transmission d'outils d'enquête sociale et de cartographie sensible (représentation du territoire sous différents aspects). Il complète le dispositif d'enquêtes de rue (marché et supermarché) pour un « aller-vers » des habitants de Lézignan et des publics spécifiques : établir un diagnostic, présenter le projet, leur donner la parole sur leurs besoins/attentes envers la caisse alimentaire. Il s'agissait également de se tourner vers les acteurs et actrices : transformateurs/distributeurs/aide sociale (employés en chantier d'insertion, centre social avec un public majoritairement gitan, centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), familles réfugiées, Restos du Cœur, Maison de Solidarité, Mission locale...

La recherche-action a permis également de développer une réflexion sur l'interdépendance des droits et plus généralement de se mettre dans la posture de chercheurs/chercheuses.

Calendrier : l'inauguration de la caisse visée en mai 2026 ; phase de mobilisation à venir pour recruter des « personnes cotisantes-bénéficiaires ».

Au total, la dynamique génère un haut niveau d'engagement (≈30 personnes, présence mensuelle voire toutes les trois semaines), car les personnes participantes ont la conviction qu'un dispositif tangible verra le jour sur leur territoire — condition cruciale pour contrer la « fatigue » d'être souvent consultés sans retour concret.

Bilan et perspectives

Des expériences menées au niveau local avec succès peuvent prendre corps à plus grande échelle et nous redonner aussi espoir qu'une transformation est possible quand précisément, les expériences qui sont à la grande échelle nous semblent une désespérance.

En articulant Éducation aux droits humains et tiers-espaces, la recherche-action à instaurer des temps de réflexion, de débat et d'action intersectorielle, recentrés sur les communs, et enrichit en même les pratiques internes d'Amnesty invitant au décloisonnement.

Sortir de la logique sectorielle n'a pas toujours été facile ; Amnesty est une grande organisation avec une structuration en pôles d'activités ; habituée à mettre en place des projets avec des objectifs clairs (quantitatifs et qualitatifs) et savoir où elle va. Accepter une marge d'incertitude et faire un « pas de collectivité » par rapport à ces habitudes de travail peut être compris comme une prise de risque. Mais cette « déstabilisation » est féconde : penser au-delà du périmètre de son poste, penser autrement des projets en inversant les rôles ; démarche davantage horizontale ; donner plus de pouvoir aux parties prenantes directes ; acteurs/actrices principaux guidant le projet et choisissant les thématiques

De fait, la recherche-action renforce le pouvoir d'agir, fait grandir les savoirs par l'expérimentation, et outille une capacité de résistance face aux dérives autoritaires et réactionnaires.

Ainsi, dans le département de l'Aude, le processus a permis de se retrouver avec d'autres actrices et acteurs, croiser des expériences, partager des constats communs (démobilisation, légitimité des actions, sentiment de fatalité) et réduire le sentiment d'isolement. Les ateliers ont confirmé la nécessité de réfléchir sur ses propres actions avec « un œil dans le lointain » pour l'objectif et « un autre œil en train de se regarder marcher ». La recherche-action à un rôle de miroir, elle aide à faire un pas de côté à analyser. Des priorités sont ainsi dégagées : pérenniser et faciliter les rencontres, instituer des espaces de débat citoyen et travailler transversalement.

Cette synergie entre intelligence sociale des territoires et intelligence collective des ateliers, illustre bien la capacité d'un morceau de société à travailler sur lui-même. Elle démontre que dans des zones « d'effondrement » (manque des services publics, paupérisation et isolement, monté des discours et pratiques autoritaires) peuvent éclore des processus de métamorphoses socioéconomiques.

C'est le paradoxe, sur les terreaux de décomposition, les tiers-espaces répondent à un besoin de cohésion et d'unité départementale. En croisant la diversité, ils neutralisent les oppositions binaires (rurales/urbaines) et reconstruisent un

vocabulaire commun face aux déficits des espaces démocratiques quand les débats publics tombent dans l'irrationalité et la « post-vérité ». Les activités d'EDH ont pu s'appuyer sur les problématiques transversales dégagées par la recherche-action. Pour Amnesty, l'intérêt est central : innover, diversifier les actions, les territoires et les méthodologies en EDH, afin d'essaimer des modèles reproductibles.

Le défi est de pérenniser ces espaces sans les rigidifier dans des logiques sectorielles, tout en assumant une analyse institutionnelle permanente. La recherche-action, instituant par essence, crée ses propres critères de validation et, ce faisant, interroge les politiques publiques qui doivent garantir de vraies réponses aux propositions citoyennes.

Le Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action qui a accompagné AIF dans ce processus de recherche-action, met en lumière la possibilité de conduire ces démarches sans tutelle. Un site internet dédié³ garde trace de ce récit collectif. La recherche-action a été initiée et reste un point de départ, mais le récit continue de s'écrire. La présente synthèse de la séance de valorisation espère contribuer à un essaimage plus large au sein d'AIF mais aussi en dehors.

Une génération d'acteurs et d'actrices définit de nouveaux critères d'évaluation et des stratégies basées sur les espaces réflexifs. Partant du département de l'Aude, l'axiologie est par définition transversale en posant des référentiels facilitant une généralisation à l'instar du principe de laboratoire social et de bio région.

³ <https://recherche-action.fr/educationauxdroitshumains>